





Gérard Clavé Président de l'association

Des Maires ruraux des Hautes Pyrénées

Communiqué de Gérard Clavé président des Maires ruraux des Hautes Pyrénées

Les maires ruraux de France saluent la nomination de Dominique Faure, Secrétaire d'Etat à la ruralité

L'Association des maires ruraux de France félicite pour sa nomination Dominique Faure, maire d'une petite ville de la métropole de Toulouse (800 000 habitants).

Les attentes des ruraux sont telles qu'elle devra réussir à mobiliser toutes les forces de la ruralité. Les élus ruraux seront présents comme ils l'ont été pour relever les enjeux que l'Etat voudra assumer : accès aux soins, mobilité, école, emploi, numérique, culture et démocratie pour les habitants ; liberté communale et autonomie des maires dans la gestion communale.

Le défi est énorme d'autant que le symbole est fort. Ce nouveau gouvernement perpétue une hiérarchie dont tous semblent incapables de se délier en opposant villes et campagnes, avec un Ministre délégué pour la politique de la ville et un Secrétaire d'Etat pour les 22 millions de ruraux, dernier nom du communiqué de l'Elysée ce jour. Chacun appréciera. Les Maires ruraux prennent aussi leurs responsabilités en ouvrant la porte au dialogue. Ils rappellent le rôle clé qu'ils jouent déjà pour la réussite de la transition écologique « par le bas » et la nécessité de leur donner les moyens d'agir.

Se posent dès lors quelques premières questions simples :

- Aura-t-elle enfin des moyens humains et financiers à la hauteur, avec une solide administration et une présence dans chaque Ministère comme la politique de la Ville en dispose depuis des années ?
- Obtiendra-t-elle des moyens financiers pour un Agenda rural ambitieux ?
- Saura-t-elle créer un rapport de force capable de briser les tendances lourdes qui pénalisent le monde rural dans les politiques publiques d'Etat ?
- Saura-t-elle convaincre les urbains de devoir intégrer l'espace dans la Constitution et plus largement dans les textes législatifs et règlementaires ?
- Parviendra-t-elle à imposer une reconnaissance financière des services rendus par les communes et territoires ruraux (aménités) ?
- Comment préserver un droit au développement, sans mise sous tutelle, compatible avec la lutte contre la vacance et celle contre l'artificialisation (ZAN) ?
- Pourra-t-elle faire valoir la spécificité des communes rurales pour obtenir un statut de l'élu auquel les précédents gouvernements ont renoncé ?
- Comment pourra-t-elle faire que les communes rurales soient exemptées des efforts budgétaires alors qu'elles sont pénalisées par des dotations inégales depuis des décennies ?

Ce sont quelques-unes des questions que nous poserons à Dominique Faure dès que possible et que nous aiderons à changer la donne pour les 88 % de notre pays qui est rural !

Pour le Bureau, Michel Fournier, Président de l'AMRF #ma commune est utile